

TRIBUNE

Pour l'interdiction de la chasse dans les zones sinistrées après les méga-feux dans l'Aude

Signée par des acteurs de la lutte pour la cause animale

Cet été, un méga-feu a ravagé l'Aude. **17 000 hectares partis en fumée** (1).

Plus de 260.000 animaux sauvages décimés. Les forêts, les sols, les écosystèmes tout entiers ont été anéantis. Et pourtant, alors que la vie tente péniblement de renaître, **la chasse reste autorisée dans les zones calcinées.**

Comment accepter qu'après l'épreuve du feu, les animaux qui ont survécu soient condamnés aux balles ? Est-il concevable qu'à la douleur d'un département encore en état de choc, on ajoute un nouveau massacre ?

Un sursaut citoyen sans précédent

Depuis le 18 août, les mobilisations se multiplient :

- un courrier officiel adressé au Préfet,
- des pétitions qui ont déjà réuni **près de 80 000 signatures** (2, 4),
- des relais médiatiques régionaux et nationaux (3),
- la mobilisation de personnalités publiques comme **Karine Ferri**, qui a mobilisé des dizaines de milliers de citoyens supplémentaires (4),
- des soutiens politiques

Cette mobilisation citoyenne traduit une évidence : **la société ne tolère plus que les animaux soient sacrifiés sans considération, encore moins dans les zones dévastées par une catastrophe écologique.**

Écologique, éthique, politique : trois raisons d'interdire la chasse dans les zones sinistrées

- **Écologique** : après l'incendie, chaque insecte, chaque brin d'herbe, chaque oiseau représente un espoir de régénération. Autoriser la chasse, c'est fragiliser encore davantage un écosystème à peine survivant.
- **Éthique** : les animaux rescapés des flammes sont affaiblis, vulnérables. Les abattre aujourd'hui, c'est infliger une souffrance supplémentaire à une faune déjà meurtrie.
- **Politique** : l'Aude a aujourd'hui l'opportunité historique de montrer l'exemple et d'ouvrir la voie à une mesure nationale : interdire automatiquement la chasse après chaque catastrophe naturelle.

Monsieur le Préfet, il est temps d'agir

Nous, associations signataires, appelons solennellement le Préfet de l'Aude à prendre un arrêté d'interdiction immédiate de la chasse dans les zones sinistrées et tous les alentours. À travers cette décision, l'Aude pourrait montrer l'exemple et incarner une véritable avancée nationale en matière de protection animale et de sauvegarde de la biodiversité. Rester inactif et silencieux serait une **faute grave**.

Une question de dignité

Survivre aux flammes pour mourir sous les balles ? C'est inacceptable. Nous n'opposons pas ici les citoyens les uns aux autres : nous parlons d'une **urgence pour la cause animale, écologique et d'un devoir moral**.

Nous espérons que vous saurez reconnaître qu'après un drame pareil, la seule décision responsable est d'accorder un répit à la nature.

Signataires de la tribune :

Association FUTUR
PETA People for the Ethical Treatment of Animals
L214 Agir pour les animaux
One Voice
PAZ Projet Animaux Zoopolis
AJAS Action Justice Animaux Savoie
Un jour, un chasseur
Association Stéphane LAMART
AVES Agir pour le vivant et les espèces sauvages
Parti Animaliste
REV Révolution Écologique pour le Vivant
ASPAS Association pour la protection des animaux sauvages

Sources

1. [Communiqué Préfecture de l'Aude 28 août 2025](#)
2. [Pétition Change.org – Suspension de la chasse dans les zones touchées par le mégafeu de l'Aude](#)
3. [France 3 Occitanie – Reportage sur la chasse maintenue après les incendies](#)
4. [Pétition Karine Ferri – Suspension de la chasse après les incendies](#)